

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chassés par des femmes ou de vieux bergers en guenilles, de petits troupeaux de moutons s'en vont vers le marché ou l'abattoir. Assises dans la poussière, des femmes tziganes vêtues à la turque, pantalon bouffant et sandales de bois à haut talon, se chauffent au soleil ou discutent entre elles d'une voix rauque et brève.

Au loin, sur la petite place jaune entre le palais du gouvernement et la vieille citadelle, des voitures filent au trot de leurs deux chevaux. Sous le pont de fer, les flots boueux de la Nichava s'écoulent lentement. De même, pour les prisonniers, les journées passent, longues et monotones. Exclus de la lutte, tous, vieux soldats de carrière, officiers de réserve, jeunes lieutenants ayant conservé, sous l'usure de l'uniforme, leurs allures raides et méprisantes, attendent ici, dans l'inaction, l'heure de la délivrance. Et la plupart, comme les émigrés d'autrefois, rentreront chez eux sans avoir rien oublié ni rien appris....

Grâce à l'obligeance du commandant du dépôt, le colonel Jevrem Popovitch, j'ai pu visiter la caserne en détail. On ne m'a rien caché. Je suis entré où bon me semblait. Et je suis reparti convaincu que les histoires de mauvais traitements rap-

portées par les journaux austro-allemands n'étaient qu'inventions et calomnies.

Sur les 846 officiers autrichiens actuellement prisonniers en Serbie, 714 se trouvent ici. Les plus nombreux sont naturellement de race allemande. Viennent ensuite les Hongrois, les Tchèques, les Croates, les Serbes, puis les Slovènes. Les rapports entre représentants des diverses nationalités sont d'ailleurs assez tendus. De types physiques très dissimilaires, parlant des langues différentes, ces hommes n'ont vraiment de commun que l'uniforme. Le malheur, au lieu de les rapprocher, a fait ressortir encore les divergences de pensée et de sentiment. C'est à peine si l'on remarque une analogie de langage et de manières chez les jeunes officiers de l'active. Des disputes se sont même élevées qui auront leur épilogue sur le terrain, après la guerre.

Cantonnés dans de grandes pièces très claires et très propres pouvant contenir jusqu'à quarante lits, les détenus ont chacun leur ordonnance et touchent, conformément aux conventions, la moitié de leur solde réglementaire avec, en sus, une indemnité pour la nourriture.

(La fin au prochain numéro.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Journée cantonale des samaritains neuchâtelois, 29 août 1915. — «Le Locle! — Tout le monde descend!» C'est le cri qui retentit à l'arrivée en gare du Locle, ce dimanche matin, un peu après 9 heures.

Une musique de cadets, des fanions, une foule de dames en tablier blanc à croix rouge, autant de messieurs portant le brassard des samaritains. Un cortège se forme et descend en ville précédé par la fanfare. Les cloches du vieux temple loclois sonnent à toute volée au moment où les participants — au nombre de 150 environ — entrent dans la cour du Col-

lège pour entendre la supposition de l'exercice préparé par les samaritains du Locle pour leurs collègues venus de toutes les parties du canton.

Ce qui s'est passé est très grave: deux breacks descendant la route de la Sagne sont entrés en collision avec une automobile. Cette rencontre s'est faite au plus mauvais contour des lacets que fait la route qui descend la Combe Girard; trente blessés ont roulé au fond du ravin.

Immédiatement les groupes s'organisent; ceux des pansements, des attelles, des brancards, des

chars, des camions-automobiles se hâtent vers le lieu de l'accident. Qu'il est pittoresque, ce vallon sauvage, encaissé, au fond duquel samaritaines et samaritains font maintenant les préparatifs d'urgence. Sous les sapins, les dames recueillent de la mousse, les conservateurs du matériel distribuent les outils nécessaires à la confection de brancards. Les chars sont amenés, le moteur d'un camion rouffe, la foule intéressée grossit à chaque instant. Le vallon, muet tout à l'heure, s'emplit du bruit des haches, des scies, des marteaux.

Tout marche à souhait, sauf — hélas — le temps qui, décidément, se gâte. Il était menaçant, mais on n'y prenait pas garde; maintenant, vers midi, la pluie devient telle qu'on est obligé de prendre d'autres dispositions. Les brancards sont trempés, la mousse récoltée est dépurante d'eau, et malgré toute la bonne volonté que chacun y met, les sapins ne suffisent plus pour empêcher les participants d'être abondamment arrosés.

Que faire? Le président en appelle à l'autorité des trois médecins présents, MM. Steinhäuslin qui dirige l'exercice, Richard, délégué par la Croix-Rouge suisse, et Marval « venu en qualité de simple spectateur », a-t-il dit tout à l'heure.

Eh bien, il faudra piqueniquer dans les salles de la ville, et l'exercice continuera à couvert, sur le quai de la gare, à 2 heures.

Du haut de la Combe, on voit comme autant de champignons que le torrent entraînerait dans la direction du Locle: ce sont tous les parapluies ouverts qui descendent vers la ville. Il semble que ce soient des parapluies qui portent les brancards, qui poussent les voitures, encore des parapluies qui remplissent les camions et qui transportent les caisses de matériel! En quinze minutes, la Combe Girard a repris la tranquillité qu'elle avait le matin.

On se retrouve autour des tables, on se réchauffe, et les gais propos, un moment interrompus, reprennent leur cours.

Pendant ce temps le groupe de l'hôpital, et celui des réquisitions en ville, a aménagé les salles du plain-pied du Collège. C'est parfait: des places de couchage, une salle d'opération, un vestiaire, ... tout est prêt; rien ne manque,

pas même un rayon de soleil qui — vers 3 h. — a daigné s'infiltrer dans cet hôpital improvisé, avec les blessés. C'est dire que l'exercice a repris, qu'on a transporté de la gare au collège, à pied, en char ou en automobile, une trentaine d'éclaireurs, au milieu d'une foule de spectateurs qui — à l'entrée de l'hôpital — a donné fort à faire au groupe de police. Le programme disait: « 4 h. 15, visite de l'hôpital par le public », et ce n'est qu'à 4 heures 30 que les portes s'ouvrirent, aussi y avait-il des impatients!

L'heure de la critique a sonné, et devant les participants réunis dans le préau du collège, les trois docteurs nommés plus haut disent à tour de rôle leurs observations, leurs encouragements, leur gratitude aussi aux samaritains du canton. Et puis il faut rendre le matériel, brosser, nettoyer, restituer, ... et arriver à prendre le train de 6 heures.

Auparavant on salue de longs vivats la section de Neuchâtel qui redescend dans le pays du vignoble en deux camions, et l'on se donne rendez-vous en 1916 sur les rives du lac, puisqu'il a été décidé que c'est dans le district de Boudry qu'on se retrouverait l'an prochain.

Merci à ceux du Locle!

Section de la Croix-Rouge de Boudry. — La société de la Croix-Rouge du district de Boudry a eu sa séance générale lundi 23 août dernier, à Colombier.

L'assemblée, composée d'une vingtaine de sociétaires, correspondants et samaritains venus des différentes localités du Vignoble, a pris connaissance du rapport du comité constatant l'heureux développement de l'œuvre de la Croix-Rouge dans la contrée, et de l'exposé des comptes soldant par un actif de 3440 fr. sur un carnet de la Caisse d'épargne de Neuchâtel.

L'objet le plus important de l'ordre du jour était l'examen de la situation faite à la section du district de Boudry par la dissolution de la Société cantonale.

De nombreuses voix se sont élevées, au sein de l'assemblée de Colombier, pour exprimer des regrets de la disparition de cet organisme sous l'égide duquel les sections des six districts s'étaient fondées et développées et dont le dé-

voûé comité servait de lien pour la gérance des œuvres qu'elles avaient entreprises en commun, la baraque-hôpital, par exemple, et le bureau de placement des gardes-malades.

Alors que nos voisins du canton de Vaud ont su conserver à leur société de la Croix-Rouge le caractère cantonal qui est un stimulant à l'activité de ses membres, les sections neuchâtelaises ont perdu toute liaison entre elles et n'ont plus de directions à suivre que celles du comité central à Berne.

Par ce fait l'assemblée de Colombier, à l'unanimité de ses membres, a pu proclamer son entière indépendance, tout en manifestant en même temps son désir de poursuivre avec plus de zèle que jamais la bienfaisante activité proposée aux membres de la Croix-Rouge suisse.

Ne pouvant admettre toutes les décisions prises à la séance de dissolution de la société

cantonale, elle a réservé à son comité le droit de fixer lui-même sa quote-part aux frais des institutions communes; ce comité a vu son autorité augmentée par l'adjonction de deux médecins pris parmi les plus dévoués du district.

En fin de séance, la question de la collecte annuelle est venue à l'ordre du jour.

Malgré l'avis de quelques correspondants qui trouvaient peu opportun de faire encore appel à la générosité des sociétaires si souvent prise à partie dans les temps difficiles où nous vivons, cette collecte sera cependant maintenue, mais elle ne sera faite qu'auprès des personnes en état de remettre leur souscription sans trop de peine.

Toute liberté est laissée aux correspondants d'agir pour le mieux des intérêts de la Croix-Rouge en tenant compte des circonstances.

S. R.

Collecte de dons en argent et en nature

Listes de l'office central à Berne

A. Dons en argent

Seizième liste

| | Fr. Ct. | | Fr. Ct. |
|--|----------|---|----------|
| Légation de Suisse, Buenos Ayres, Sam- melergebnis | 409. 75 | Zweigverein Solothurn | 60. — |
| Angestellte des Hotels Schweizerhof Bern | 2. 50 | Herr Heimberg, Oberschweizer, Sachsen | 25. — |
| Herr E. Bischoff, Wil, St. G. | 20. — | Frl. Haldi, Chelsea, London | 50. — |
| Angestelltenvereinig. der Fabrik Oerlikon | 250. — | Ungenannt, Bern | 5. — |
| Durch Herrn Pfarrer Bärlocher, Stein, Schaffhausen, Sammelergebnis | 276. 10 | Durch Herrn Frey, Olten | 5. — |
| A. Bollack, Yverdon | 18. 75 | Mme. Jouvy, Rilhae | 5. — |
| Vom Friedenschor Neuchâtel | 15. — | Sonntagsgesellschaft Goldach | 5. — |
| Richteramt Nieder-Simmental | 9. 80 | Füsilierbataillon 23, Konzernertrag | 164. 05 |
| E. Cavin, Lausanne | 50. — | Zweigverein Seeland | 15. — |
| Société suisse Amicizio Florence | 100. — | Schweiz. Fussballverband Bern | 100. — |
| Ungenannt aus Sao Paolo, Brésil | 37. 40 | Zweigverein Horgen | 500. — |
| Schweizerischer Wirkereiverein | 31. 95 | Erlös aus Wollstoffabfällen | 287. 65 |
| Durch Zweigverein Solothurn | 6. — | Herr E. Probst, Finsterhennen | 3. — |
| Frau E. Müller, Bern | 10. — | Durch Territorialkommando d. VI. Kreises | 20. — |
| Durch Zweigverein Basel | 13. 10 | Durch Friedensrichteramt Kreuzlingen | 50. — |
| Richteramt III Bern | 29. — | Zinsertrag bei der Nationalbank Bern | 38. 05 |
| Zweigverein Fribourg | 145. — | W. Zimmermann, Bern | 2. — |
| Durch Schweiz. Mobiliarversicherung, Expertenhonorar des Hrn. Zweifel, Sirnach | 15. — | Frau E. Fischer-Ruoff, Bern | 30. — |
| Ungenannt, Bern | 1. — | Mme. Carraby, Paris | 500. — |
| Herrn P. Bulka, Bern | 50. — | Frl. Schär, Chaux-de-Fonds | 20. — |
| Durch Bataillon 44 | 13. — | Zins bei der Schweiz. Volksbank, Bern, I. Semester | 3364. 85 |
| Sammelertrag der schweiz. Gesandtschaft Buenos Ayres | 2345. 65 | Frau Fuchs, Caux | 5. — |
| | | Durch Bahnhofkommando Bern von ungarischer Dame | 10. 50 |
| | | Samariterverein Meilen | 20. 50 |
| | | Herr Dr. Homberger, Tarasp | 20. — |